



Secrétariat général (SG)

Genève, le 17 janvier 2023

Réf.: **DM-23/1000**

Contact: Mme Béatrice Pluchon

Courriel: gbs@itu.int

Aux États Membres du Conseil de l'UIT

Objet: **Désignation des conseillers de l'UIT et réunion virtuelle informelle des Conseillers**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous féliciter pour votre élection en tant qu'État Membre du Conseil pour la période 2023-2026.

À l'heure où la nouvelle équipe de direction prend ses fonctions, avec une vision nouvelle pour l'Union, l'appui du Conseil est de la plus haute importance.

La nouvelle équipe de direction tient à inviter les conseillers à participer à une **réunion de présentation virtuelle informelle**, qui se tiendra le **13 février 2023 à 13 heures (heure de Genève)**. Cette réunion a pour objet de tenir un premier échange de vues sur les **priorités de la nouvelle équipe de direction**, ainsi que sur les **travaux préparatoires en vue de la session de 2023 du Conseil**, qui aura lieu du 11 au 21 juillet 2023. De plus amples informations sur cette réunion vous seront communiquées en temps utile.

Comme vous le savez sans doute, le Conseil de l'UIT agit en tant qu'organe directeur de l'Union dans l'intervalle entre les Conférences de plénipotentiaires. Le Conseil examine les grandes questions de politiques relatives aux télécommunications, en suivant les lignes directrices données par la Conférence de plénipotentiaires, afin de veiller à ce que les politiques et stratégies de l'Union soient parfaitement adaptées à l'évolution de l'environnement des télécommunications. Le Conseil est aussi chargé d'assurer le bon fonctionnement quotidien de l'Union, de coordonner les programmes de travail, d'approuver les budgets, ainsi que de contrôler les finances et les dépenses.

La participation active de votre État Membre, représenté par un conseiller désigné au sein des instances décisionnelles de haut niveau, permettra de garantir le rôle stratégique que joue le Conseil.

Je vous invite par conséquent à **désigner, dans les plus brefs délais, un conseiller** ou à confirmer à nouveau la désignation de votre conseiller actuel, afin de faciliter la communication avec le secrétariat, en suivant les indications figurant dans l'[Annexe](#). La désignation de femmes est vivement encouragée.

J'attends avec intérêt de vous retrouver virtuellement le 13 février et de travailler à vos côtés pour faire de l'UIT une organisation parée pour l'avenir.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

(signé)

Doreen Bogdan-Martin
Secrétaire générale

Annexe: 1

ANNEXE

Désignation du conseiller

1 Définitions (extraites du Règlement intérieur du Conseil):

Conseiller: la personne désignée par un État Membre du Conseil en tant que son représentant.

- La personne désignée comme conseiller est accréditée par son administration par lettre ou télécopie adressée au Secrétaire général.

Suppléant: toute personne désignée par un État Membre du Conseil pour remplacer le conseiller.

- Tout État Membre du Conseil peut désigner une ou plusieurs personnes en qualité de suppléant(s) à agir en lieu et place du conseiller.

Assesseur: toute personne qui donne ses avis ou son assistance à un conseiller au cours des séances.

- Tout conseiller peut se faire accompagner à toute séance d'un ou plusieurs assesseurs qui peuvent participer aux délibérations.

2 Rôle du conseiller (recommandations tirées de la pratique):

- Représente son État Membre au Conseil et participe aux sessions annuelles et aux séances connexes du Conseil.
- Joue un rôle actif en séance et peut être amené à présider des groupes ad hoc ou des groupes de rédaction, le cas échéant.
- Prend des décisions concernant les points de l'ordre du jour à l'étude et vote, si nécessaire.
- Examine la documentation avant la tenue de la session annuelle.
- Reçoit la correspondance officielle concernant toutes les questions relatives au Conseil.

3 Renseignements à communiquer au secrétariat (gbs@itu.int), à usage interne uniquement, de préférence avant le 1er février 2023:

- le nom de votre conseiller pour la session de 2023 du Conseil de l'UIT;
 - le nom d'un suppléant, le cas échéant;
 - l'adresse de courrier électronique;
 - de préférence, un numéro de téléphone mobile;
 - une photographie récente, de type photo d'identité;
 - une biographie succincte (pour le conseiller uniquement).
-